



Informations ASRA

21 août 2007

.....

ENQUÊTE DE COÛT DE PRODUCTION 2005 - RÉSULTATS FINAUX -

.....

RAPPEL

Le coût de production, qui sert de référence pour le calcul du revenu stabilisé et des indemnités ASRA, doit être mis à jour tous les 5 ans. Cette mise à jour pour le produit d'assurance CMO (Céréales, Maïs grain et Oléagineux) a eu lieu en 2005.

C'est le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) qui est responsable du cadre méthodologique, mais c'est le MAPAQ qui a réalisé l'enquête terrain et la compilation des données.

Pour assurer la bonne marche de l'enquête, de la collecte à l'analyse des résultats, un comité sectoriel est formé. Ce comité est composé du CECPA, du MAPAQ, de la FADQ et de la FPCCQ. Notons que la confidentialité des données est assurée de différentes manières tout au long du processus.

Cette enquête a été réalisée sur l'année civile 2005. Les fermes enquêtées ont reçu la visite d'un enquêteur en moyenne à 4 reprises. Ces visites ont entre autres permis d'expliquer le rôle du producteur au cours de l'enquête, de faire prise des inventaires, de recueillir les données comptables nécessaires, de valider les données.

UN RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Le MAPAQ, l'organisme qui a réalisé l'enquête, se devait de respecter le cadre méthodologique fourni par le CECPA. C'est ce cadre méthodologique qui définit les différents paramètres enquêtés et certaines méthodes de calcul.

Objectif du programme ASRA

Le programme ASRA a pour objectif de « *garantir un revenu annuel net positif aux entreprises agricoles qui opèrent selon les structures de production et de mise en marché prévues* »¹. Ce ne sont donc pas toutes les fermes qui sont visées par l'enquête.

Critères d'enquête

Pour faire partie de la population visée par l'enquête, les entreprises doivent répondre à certains critères. Ces critères définissent ainsi la ferme spécialisée :

- Cultiver entre 150 et 650 ha de CMO
- Revenus agricoles bruts \geq 50 % des revenus bruts totaux
- Revenus de CMO \geq 80 % du revenu agricole brut
- Pas de croissance ou décroissance de plus de 25 % des superficies en production
- Pas de production biologique
- Pas d'installations pour le traitement et la mise en marché de la semence

Échantillonnage

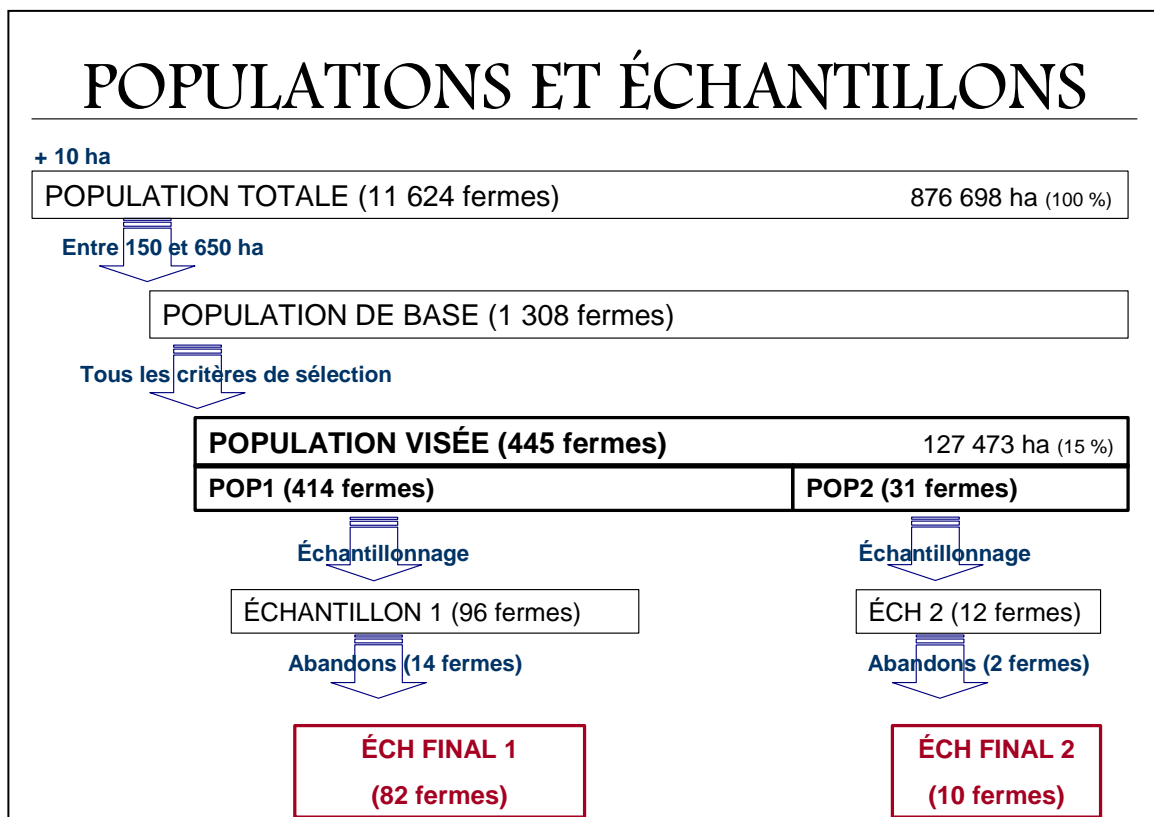
Pour éviter d'enquêter toutes les fermes visées, un échantillon est formé. La sélection de cet échantillon se fait au hasard et les fermes

¹ La Financière agricole du Québec, Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles

sollicitées doivent bien sûr accepter de participer. Pour l'enquête 2005, bon nombre de fermes ont été réticentes à participer à l'enquête pour diverses raisons, les principales étant le manque de temps ou d'intérêt pour l'enquête.

Méthode de l'entonnoir

De la population totale, après application des critères d'enquête et sélection d'un échantillon, on se retrouve avec un échantillon final. Le graphique suivant illustre le nombre de fermes restantes à chacune des étapes.



UNE 2^E POPULATION

C'est la première fois que l'enquête de coût de production du CMO compte 2 populations. La population 1 est spécialisée (>50 % des superficies) en maïs grain ou soya alors que la population 2 est spécialisée en avoine, blé fourrager, blé de consommation humaine, orge ou canola.

Les coûts de production sont donc issus de l'intégration des résultats des 2 populations. Ils ont été pondérés en fonction des superficies de chacune des populations.

PORTRAIT GÉNÉRAL DES FERMES ENQUÊTÉES

Il faut s'assurer que l'échantillon représente bien la population visée. Les tableaux suivants montrent les répartitions géographiques et en fonction de la taille des entreprises.

Répartition géographique de la population visée 1 et de son échantillon

BASSINS	POPULATION VISÉE 1		ÉCHANTILLON	
	Nombre	%	Nombre	%
1 Bas-St-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean, Capilatle-Nationale, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches	74	18%	17	18%
2 Estrie, Centre-du-Québec				
3 St-Hyacinthe	75	18%	18	19%
4 Sud-Ouest-Montréal	139	34%	32	33%
5 Mauricie, Laurentides, Lanaudière, Laval	46	11%	12	13%
6 Haut-Richelieu	80	19%	17	18%
TOTAL	414		96	

Répartition géographique de la population visée 2 et de son échantillon

BASSINS	POPULATION VISÉE 2		ÉCHANTILLON	
	Nombre	%	Nombre	%
1 Bas-St-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean, Capilatle-Nationale, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches	28	90%	12	100%
2 Estrie, Centre-du-Québec 5 Mauricie, Laurentides, Lanaudière, Laval	3	10%	-	0%
TOTAL	31		12	

Répartition par strate de la population visée 1 et de son échantillon

STRATES	POPULATION VISÉE 1		ÉCHANTILLON	
	Nombre	%	Nombre	%
1 150-250 ha	196	47%	47	49%
2 250-450 ha	171	41%	38	40%
3 450-650 ha	47	11%	11	11%
TOTAL	414		96	

COMPILATION DES DONNÉES

Principe du « tel que vu »

Ce sont les données observées sur les fermes qui sont compilées en suivant certaines méthodologies. Le principe de base est de présenter les résultats « tels que vus ». Les résultats proviennent d'une moyenne des données des fermes enquêtées. Il ne s'agit donc pas de faire un modèle de ferme, mais bien de faire le portrait de ce qui s'est réellement passé sur la ferme pendant l'année d'enquête.

Traitement des données

Les postes de revenus et de dépenses sont répartis entre les différentes activités (Autres productions, Forfait, Personnel, Cultures). Ce qui est attribué à l'activité Cultures est ensuite réparti entre les

différentes cultures (Maïs grain, Soya, Blé de consommation humaine, Céréales).

Ajustements

Certains ajustements sont faits, par exemple pour annuler les effets climatiques, mais également pour tenir compte de certaines réalités.

- Les frais de séchage du maïs grain sont ajustés pour tenir compte du fait que la récolte de l'année 2005 a été moins humide que la moyenne des années précédentes.
- Les frais de plan conjoint sont ajustés en fonction du rendement de la ferme moyenne.
- Le travail de la famille, payé ou non, est rémunéré au taux horaire des employés.
- Les frais de mise en marché du blé de consommation humaine sont remplacés par les frais réellement payés au service de mise en vente en commun.

LA NOUVELLE FERME MOYENNE

Avec les données de l'enquête, il est possible de présenter les principales caractéristiques de la ferme moyenne².

Superficies

SUPERFICIES

	HA
MAÏS GRAIN	174.0
SOYA	86.0
BLÉ DE CONSOMMATION HUMAINE	12.4
AVOINE	10.0
BLÉ FOURRAGER	2.5
ORGE	11.9
CANOLA	2.9
TOTAL	299.7

LOCATION DE TERRES

	HA ¹	%
POSSESSION	207.7	67
LOCATION	103.4	33
TOTAL	311.1	

¹Incluant les superficies des autres cultures et non semées

Source : MAPAQ et Calculs FPCCQ

² Cependant, certaines données finales ne sont pas encore connues. La FPCCQ a donc fait elle-même certains calculs. Certaines données présentées dans ce document pourraient différer des résultats finaux qui seraient éventuellement publiés.

Bilan

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005

	\$	%
ACTIF	1 518 336	
PASSIF	814 718	54

Source : MAPAQ et Calculs FPCCQ

Nombre d'exploitants

NOMBRE D'EXPLOITANTS

MAÏS GRAIN	0.689
SOYA	0.218
BLÉ DE CONSOMMATION HUMAINE	0.038
AVOINE BLÉ FOURRAGER ORGE	0.075
CANOLA	0.005
TOTAL	1.025

Rendements

Pour annuler les effets climatiques, les rendements réels enquêtés sont remplacés par les rendements probables de l'assurance récolte des fermes enquêtées. Les fermes sans rendements probables se voient attribuer le rendement de leur zone d'assurance récolte.

Les rendements d'assurance récolte sont établis à un taux d'humidité de 15 % pour toutes les cultures sauf pour le canola à 10 %. Cependant, la plupart du temps, les grains ne sont pas vendus à ces taux d'humidité. Les rendements sont donc ajustés en fonction de taux d'humidité à la livraison.

RENDEMENTS

	T/HA	% HUMIDITÉ
MAÏS GRAIN	7.9	14.5
SOYA	2.7	14.0
BLÉ DE CONSOMMATION HUMAINE	3.2	13.5
AVOINE	2.6	14.5
BLÉ FOURRAGER	3.4	14.5
ORGE	3.1	14.5
CANOLA	2.0	10.0

Ventes de semences

Bien que sa production soit davantage axée sur les grains commerciaux, la ferme moyenne produit également des grains de semences qui seront vendus comme tel. Puisque les frais liés à la production de semences sont inclus dans le coût de production, il est nécessaire d'inclure la valeur ajoutée reliée à la vente de semences dans les autres revenus.

% DE VENTE DE SEMENCES

	% DE VENTE DE SEMENCES
MAÏS GRAIN	---
SOYA	8.9
BLÉ DE CONSOMMATION HUMAINE	8.9
AVOINE	23.2
BLÉ FOURRAGER	7.5
ORGE	14.9
CANOLA	---

LES RÉSULTATS PAR CULTURE

Les résultats par culture sont présentés dans les tableaux en annexe. Les données de l'indexation 2005 y sont également présentées à titre comparatif.

COMPARAISON DU COÛT DE PRODUCTION 2005 ET DE L'INDEXATION 2005

	MAÏS GRAIN		SOYA		BLÉ DE CONSOMMATION HUMAINE		BLÉ DE CONSOMMATION ANIMALE		AVOINE		ORGE		CANOLA	
	INDEXATION 05	ENQUÊTE 05	INDEXATION 05	ENQUÊTE 05	INDEXATION 05	ENQUÊTE 05	INDEXATION 05	ENQUÊTE 05	INDEXATION 05	ENQUÊTE 05	INDEXATION 05	ENQUÊTE 05	INDEXATION 05	ENQUÊTE 05
	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha	\$/ha
CHARGES VARIABLES														
Semences	142,18	148,32	143,56	119,43	113,38	81,53	95,41	86,51	50,92	57,92	72,74	75,76	186,02	121,90
Fertilisants	273,39	244,85	41,79	22,19	167,50	158,34	158,62	132,40	103,27	73,78	129,01	103,96	171,38	144,79
Pesticides	77,72	66,93	87,91	79,49	19,05	32,85	19,05	38,12	19,05	17,51	19,05	31,23	11,09	26,07
Chaux	14,89	11,01	7,30	4,61	10,67	12,65	10,67	11,21	10,67	11,48	10,67	10,82	10,67	12,77
Location machineries et bâtiments	20,88	12,31	19,69	9,10	20,12	9,19	20,12	5,55	20,12	5,23	20,12	6,01	20,12	3,70
Location fonds de terre	74,64	76,78	79,35	78,73	63,24	58,30	63,24	31,48	63,24	26,68	63,24	38,44	63,24	3,53
Entretien machineries	75,74	71,97	60,17	53,30	62,57	58,38	62,57	58,03	62,57	56,73	62,57	59,92	62,57	50,45
Carburants	66,29	60,76	54,23	49,17	58,76	49,13	58,76	51,24	58,76	50,73	58,76	51,98	58,76	48,28
Séchage	113,61	111,87	5,92	1,71	8,83	8,27	8,83	5,80	8,83	6,47	8,83	4,82	9,09	9,73
Entreposage à la vente		0,78		0,34		0,03		0,05		0,05		0,04		0,09
Travaux à forfait	20,91	22,52	21,49	22,54	29,92	18,54	29,92	17,15	29,92	16,55	29,92	18,02	39,74	13,68
Plan conjoint	6,12	6,72	2,85	2,57		3,04	3,13	3,23	3,04	2,47	3,32	2,95	2,19	1,90
Autres frais de mise en marché		5,43		6,81	117,77	145,37		5,85		8,40		6,20		0,90
Électricité	7,48	9,46	4,05	3,73	4,88	4,26	4,88	3,46	4,88	3,36	4,88	3,61	4,88	2,89
Salaires employés	31,50	28,33	29,35	18,29	33,07	28,46	33,07	18,68	33,07	19,07	33,07	18,11	33,07	20,97
Salaires famille	37,93	36,42	19,57	22,94	17,03	21,65	17,03	15,04	17,03	14,89	17,03	15,25	17,03	14,17
Intérêts court terme	28,35	25,05	14,27	14,01	12,05	15,90	11,49	13,65	7,67	13,23	12,05	14,25	17,61	11,22
TOTAL CHARGES VARIABLES	991,63	939,51	591,50	508,96	738,84	705,89	596,79	497,45	493,04	384,55	545,26	461,37	707,46	487,04
CHARGES FIXES														
Entretien bâtiments et fonds de terre	21,04	22,97	13,44	13,90	17,54	13,49	17,54	10,03	17,54	10,03	17,54	10,03	17,54	10,03
Assurances	18,80	22,05	13,77	14,83	10,79	15,17	10,79	12,23	10,79	12,23	10,79	12,23	10,79	12,23
Taxes foncières nettes	10,99	5,76	10,11	6,10	7,59	4,45	7,59	6,69	7,59	6,69	7,59	6,69	7,59	6,69
Intérêts moyen et long terme	79,00	102,80	67,40	93,64	56,89	81,39	56,89	60,82	56,89	60,82	56,89	60,82	56,89	60,82
Autres frais	28,65	28,79	20,85	19,71	20,21	22,22	20,21	31,04	20,21	31,04	20,21	31,04	20,21	31,04
TOTAL CHARGES FIXES	158,48	182,37	125,57	148,18	113,02	136,72	113,02	120,80	113,02	120,80	113,02	120,80	113,02	120,80
AUTRES REVENUS														
Paille	0,14		0,11		58,56	51,48	58,56	38,60	58,56	38,60	58,56	38,60		
Ventes de semences				6,75		13,52		13,54		33,58		24,06		
Location	4,12	7,83	4,56	8,26	3,82	12,54	3,82	5,76	3,82	5,76	3,82	5,76	3,82	5,76
Intérêts et ristourne		7,47		4,47		3,17		4,74		4,74		4,74		4,74
Subventions		0,65		0,68		0,46		0,26		0,26		0,26		0,26
Divers	2,40		3,27		5,43		5,43		5,43		5,43		5,43	
TOTAL AUTRES REVENUS	6,66	15,95	7,94	20,16	67,81	81,17	67,81	62,89	67,81	82,93	67,81	73,41	9,25	10,75
REVENU STABILISÉ														
Coûts variables	991,63	939,51	591,50	508,96	738,84	705,89	596,79	497,45	493,04	384,55	545,26	461,37	707,46	487,04
Coûts fixes	158,48	182,37	125,57	148,18	113,02	136,72	113,02	120,80	113,02	120,80	113,02	120,80	113,02	120,80
Amortissements	156,49	173,49	128,80	139,62	127,89	154,38	127,89	123,63	127,89	123,63	127,89	123,63	127,89	123,63
Rémunération exploitant (à 90%)	153,48	168,60	112,50	108,03	132,08	127,29	132,08	127,29	132,08	127,29	132,08	127,29	132,08	127,29
Moins: Autres revenus	6,66	15,95	7,94	20,16	67,81	81,17	67,81	62,89	67,81	82,93	67,81	73,41	9,25	10,75
TOTAL REVENU STABILISÉ	1 453,42	1 448,02	950,43	884,63	1 044,02	1 043,11	901,97	806,28	798,22	673,34	850,44	759,68	1 071,20	848,01
<i>Rendement (t/ha)</i>	<i>7,2</i>	<i>7,9</i>	<i>3,0</i>	<i>2,7</i>	<i>3,1</i>	<i>3,2</i>	<i>3,3</i>	<i>3,4</i>	<i>3,2</i>	<i>2,6</i>	<i>3,5</i>	<i>3,1</i>	<i>2,3</i>	<i>2,0</i>
Revenu stabilisé (\$/t)	201,86	183,29	316,81	327,64	336,78	325,97	273,32	237,14	249,44	258,98	242,98	245,06	465,74	424,00
COMPARAISON DES COMPENSATIONS 2005														
Prix de marché	117,30	117,30	282,67	282,67	182,00	182,00	120,33	120,33	112,00	112,00	109,40	109,40	210,92	210,92
Revenus de marché	844,56	926,67	848,01	763,21	564,20	582,40	397,09	409,12	358,40	291,20	382,90	339,14	485,12	421,84
Compensation	608,86	521,35	102,42	121,42	479,82	460,71	504,88	397,16	439,82	382,14	467,54	420,54	586,08	426,17

Source: FADQ